

Maintien en poste

Une des meilleures façons de préserver la stabilité de votre équipe est de promouvoir des valeurs comme le respect, l'adaptation, la reconnaissance, la consultation et la confiance.

Conseils pour le maintien en poste

- Soyez un chef de file en matière d'application des principes d'équité et traitez équitablement tous les employés.
- Créez un milieu de travail constructif en respectant et en valorisant les différences culturelles.
- Établissez un code de conduite respectueux des personnes et de leur diversité et faites bien connaître les règles écrites tout autant que les pratiques tacites.
- Participez aux ateliers de sensibilisation au respect de la diversité et encouragez tout le personnel à y participer.
- Initiez tout le personnel aux raisons et aux principes liés à l'équité en emploi et à la diversité.
- Expliquez de façon claire à tout le personnel les exigences et les attentes liées au travail.
- Fournissez aux employés les renseignements et les ressources dont ils ont besoin pour s'adapter et s'intégrer avec succès au milieu de travail.
- Concevez un système de jumelage entre chaque nouvel employé et un collègue qui le guidera.
- Consultez la page d'accueil du site intranet du Ministère pour des renseignements sur la politique ministérielle en matière de l'harcèlement et la discrimination.
- Soyez conscient des incidences inéquitables que les préjugés, les stéréotypes et les partis pris personnels peuvent avoir sur les décisions de gestion ou autres.

Saviez-vous que?

Linda Duxbury et Christopher Higgins, de la School of Business de l'Université Carleton, ont signalé, dans une étude rendue publique en 1995 lors du Symposium national sur la diversité en milieu de travail, que la flexibilité constituait un excellent instrument de maintien en poste. Selon eux, « les membres du personnel privilégient la flexibilité dans le choix de leurs heures et de leur lieu de travail ».

Le tableau suivant, tiré du rapport, indique le pourcentage d'hommes et de femmes qui trouvent très intéressantes les formules de travail suivantes :

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Horaire régulier	40	40
Horaire flexible	80	80
Semaine comprimée	69	72
Télétravail	45	58
Temps partiel	12	50